



Hôtel de Ville
58 bis rue Poincaré
59 160 CAPINGHEM
Téléphone : 03.20.92.17.66 – Fax : 03.20.92.58.99
accueilag@ville-capinghem.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX - EXECUTION
REGLEMENT DE CONSULTATION

Objet du marché :
**REFECTION DE LA TOITURE DE L'EGLISE, VERSANT SUD OUEST
ET REHABILITATION COMPLETE DE L'ELECTRICITE**
EGLISE SAINT WAAST – RUE DE L'EGLISE 59160 CAPINGHEM

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

LE 30 JUIN 2018 A 17H000

SOMMAIRE

Article 1° - Pouvoir adjudicateur.....	3
1-1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur	3
1-2 Apports d'informations complémentaires	3
1-3 Visites sur site	3
Article 2° - Objet et conditions de la consultation.....	3
2-1 Objet de la consultation	3
2-2 Mode de consultation.....	3
2-3 Allotissement	4
2-4 Lieu d'exécution des prestations	4
2-5 Délai de validité des offres	4
2-6 Mode de règlement du marché	4
2-7 Forme juridique de l'attributaire.....	4
2-8 Variantes	4
Article 3° - Durée du marché	4
Article 4° - Dossier de Consultation des Entreprises	4
Article 5° - Modalités de présentation des candidatures et des offres.....	4
5-1 Justifications à apporter par le candidat	5
5-2 Un projet de marché	5
Article 6° - Conditions d'envoi ou de remise des offres	5
6-1 Retrait des dossiers de consultations	5
6-2 Date limite de présentation des offres	5
Article 7° - Jugement des candidatures et des offres	6
7-1 Sélection des candidatures	6
7-2 Jugement des offres	6

Article 1° - Pouvoir adjudicateur

1-1 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

Mairie de Capinghem, 58 bis rue Poincaré, 59160 CAPINGHEM

1-2 Apports d'informations complémentaires

Mairie de Capinghem, Administration Générale 03 20 92 34 97

Service Juridique 03 20 92 60 77

Le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Les renseignements complémentaires éventuels sur les cahiers des charges sont communiqués tout au long du délai de remise des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

1-3 Visites sur site

La visite est obligatoire. Un récépissé sera remis à chaque candidat qu'il devra joindre impérativement au dossier de candidature.

Il appartient aux entrepreneurs de visiter les lieux pendant le délai de remise des offres.

Les dates pour les visites sont déjà fixées :

- Le lundi 11 juin 2018 de 14h à 17h
- Le mardi 12 juin 2018 de 9h à 12h
- Le mercredi 13 juin 2018 de 9h à 12h
- Le vendredi 15 juin 2018 de 14h à 17h

Contact : Monsieur CAVACO, référent Technique 06 85 20 44 36/03.20.92.17.66

Mail : servicetechnique@ville-capinghem.fr

Les candidats appelleront la personne contact pour fixer un horaire dans les créneaux fixés ci-dessus.

Article 2° - Objet et conditions de la consultation

2-1 Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet :

**La réfection de la couverture en ardoise du versant sud ouest de l'Eglise Saint-Waast
la réhabilitation complète de l'électricité, rue de l'Eglise**

2-2 Mode de consultation

La présente consultation est soumise à l'article 28 du Code des Marchés Publics relatif à la procédure adaptée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec tous les candidats dont l'offre est jugée recevable.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments, y compris sur le prix.

2-3 Allotissement

La présente consultation est composée de 2 lots :

Lot	Objet
1	Réfection de la toiture de l'Eglise, versant sud ouest
2	Réhabilitation de l'électricité

Les candidats peuvent candidater pour un, plusieurs ou tous les lots.

2-4 Lieu d'exécution des prestations

L'Eglise Saint Waast, rue de l'Eglise 59160 CAPINGHEM

2-5 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres.

2-6 Mode de règlement du marché

L'unité monétaire est l'EURO.

Le mode de règlement choisi par le pouvoir adjudicateur est le virement dans un délai global de paiement de 30 jours, à réception de facture en fin de travaux.

2-7 Forme juridique de l'attributaire

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement, l'attributaire devra être en groupement solidaire.

2-8 Variantes

Pas de variante pour le lot 1 et lot 2

Article 3° - Durée du marché

Le marché commencera dès sa notification.

La date de commencement des travaux sera fixée par ordre de service. Elle prendra en les horaires et dates des cérémonies religieuses.

La date de fin de travaux ne pourra excéder le 15 décembre 2018.

Article 4°- Dossier de Consultation des Entreprises

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis ou téléchargeable gratuitement à chaque candidat conformément à l'article 1-3 du présent document.

Il comprend :

- L'Avis d'Appel Public à la Concurrence
- Le règlement de consultation
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- Le rapport de l'APAVE concernant l'électricité

Article 5°- Modalités de présentation des candidatures et des offres

Les offres seront adressées sous pli cacheté.

Elles devront être envoyées ou remise contre récépissé avant la date limite indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

L'enveloppe extérieure portera la mention suivante : **marché de travaux pour la réfection de la toiture de l'Eglise, versant sud ouest et réhabilitation complète de l'électricité, Eglise Saint Waast, rue de l'Eglise 59160 CAPINGHEM « ne pas ouvrir »**

Tous les documents seront rédigés en langue française.

5-1 Justifications à apporter par le candidat

- La lettre de candidature (imprimé DC1) et la déclaration du candidat (imprimé DC2). Ces formulaires doivent être datés et signés ;
- En cas de sous-traitance, la déclaration de sous-traitance (formulaire DC4) ;
- La déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé (formulaire NOT11) ;
- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire NOT12) ;
- Une attestation de visite remise par le Responsable des services techniques ;
- Une attestation d'assurance en cours de validité ;
- Un mémoire technique dans lequel le descriptif de réfection de la toiture et de l'Eglise, versant sud ouest et la réhabilitation complète de l'électricité seront présentés de façon détaillée comprenant impérativement les éléments suivants :
 - o Les plans d'exécution
 - o Les plans de détail
 - o Les moyens humains, matériels et techniques mis en œuvre pour la réfection de la toiture versant sud ouest et la réhabilitation complète de l'électricité
 - o Les conditions de garantie et d'entretien
 - o Un **planning d'exécution** des travaux avec phasage des différentes étapes. **La période et/ou la durée devront prendre en compte le fonctionnement de l'Eglise.**
 - o Une liste de références concernant des travaux de même nature que le présent marché

5-2 projet de marché

Il comprendra :

- Le CCAP et le CCTP signés.

Article 6°- Conditions d'envoi ou de remise des offres

6-1 Retrait des dossiers de consultations

Les dossiers de consultations sont disponibles sur format informatique :

- Sur le site de la commune : www.capinghem.fr, rubrique vie municipale, onglet marchés publics
- Sur le site du centre de gestion du Nord-Pas de Calais dans la rubrique des marchés publics : www.marches.cdg5962.fr

6-2 Date limite de présentation des offres

Les enveloppes contenant les candidatures et les offres devront parvenir avant **le 30 juin 2018 à 12h00, par envoi en recommandé avec avis de réception ou remises contre récépissé à l'adresse du pouvoir adjudicateur.**

Le pli devra obligatoirement porter l'indication suivante :

**Réfection de la toiture de l'Eglise, versant sud ouest
et réhabilitation complète de l'électricité,
Eglise Saint Waast, rue de l'Eglise 59160 CAPINGHEM
NE PAS OUVRIR**

Article 7°- Jugement des candidatures et des offres

7-1 Sélection des candidatures

Le jugement des candidatures s'effectuera en application de l'article 52 du Code des marchés Publics et portera sur les renseignements demandés à l'article 5°.

7-2 Jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants :

- Prix (60%)
- Valeur technique de l'offre (40%)
 - o Fourniture d'un mémoire technique détaillé (25%) comprenant :
 - Les moyens humains (15%)
 - Les moyens matériels et techniques mis en œuvre pour la réfection de la toiture de l'Eglise versant nord et réhabilitation de l'électricité (10%)
 - Une liste de références concernant des travaux de même nature que le présent marché
 - o Délai de réalisation par lot au vu du **calendrier prévisionnel fourni par l'entrepreneur** dans les pièces justificatives du candidat, selon le point 5-1 (15%)

Le marché ne pourra être attribué aux candidats retenus que sous réserve de la production, sous un délai de 8 jours suivant l'envoi de la demande par le pouvoir adjudicateur, des attestations et certificats énumérés ci-dessous, délivrés par les administrations ou organismes compétents :

- Pièces mentionnées à l'article R 324-4 et R 324-7 du Code du Travail
- Les attestations et certificats prouvant que le candidat satisfait à ses obligations fiscales et sociales (NOTI 2).

Article 8°- Règlement des différends

En cas de litiges, le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Lille.

**Le candidat (représentant habilité) pour signer le marché
Cachet et signature**